



@valeria\_aksakova - fr.freepik.com



Je suis gestionnaire d'une structure  
d'accueil du jeune enfant  
Je m'habilite sur [monenfant.fr](http://monenfant.fr)



- 
- La ou les structures dont vous êtes gestionnaire ont été créées sur le site [www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr) par nos équipes afin qu'elles soient visibles par les familles des Alpes-Maritimes.
  - Une convention d'habilitation informatique a été signée afin de désigner une ou plusieurs personnes pouvant mettre à jour les informations générales de ces structures (horaires d'ouverture, de fermeture, activités proposées...) directement sur le site.
  - Une demande d'habilitation en ligne doit maintenant être effectuée, afin que nous puissions effectuer les habilitations nécessaires, conformément à l'annexe de la convention.



DEVENIR PARENTS

ÉLEVER SON ENFANT

ACCOMPAGNER SON ADOLESCENT

UN CHANGEMENT DANS LA FAMILLE

### SERVICES EN LIGNE



**RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL**

- › Crèche, Assistant maternel, Service de garde à domicile, Accueil de loisirs, Relais petite enfance, ...



**COÛTS ET AIDES**

- › Simuler le coût en crèche
- › Estimer la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)



**UNE QUESTION SUR LES MODES D'ACCUEIL ?**

- › Je fais une demande en ligne, un conseiller me contacte



Sur la page d'accueil du site monenfant.fr, cliquez sur « Je suis un professionnel »

https://monenfant.fr/je-suis-un-professionnel

Qui sommes-nous ? Que propose ce portail ? Comment nous contacter ? JE SUIS UN PARENT JE SUIS UN PROFESSIONNEL

monenfant.fr Vous accompagner dans votre vie de parent

Accessibilité  NON

ESPACE ASSISTANTS MATERNELS ESPACE GESTIONNAIRES DE STRUCTURE

### SERVICES EN LIGNE

Merci d'utiliser le navigateur internet MOZILLA FIREFOX, GOOGLE CHROME ou MICROSOFT EDGE pour vous inscrire.

 <b>ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)</b> <a href="#">Connexion</a> <a href="#">Inscription</a>	 <b>GESTIONNAIRE DE STRUCTURE</b> <a href="#">Connexion</a> <a href="#">Habilitation</a>
---	--

Puis cliquez sur « Habilitation » dans l'espace dédié aux gestionnaires de structure.

En cliquant sur « Habilitation », vous accédez à un court formulaire à remplir. Dès réception, nous procéderons aux habilitations, conformément à ce qui est indiqué dans la convention.

NB : une seule personne uniquement effectue cette procédure (nous habilitons ensuite l'ensemble des membres désignés)



**Besoin d'aide ?**

**Votre assistance à votre disposition :**

[monenfant@caf06.caf.fr](mailto:monenfant@caf06.caf.fr)

